

MESSAGE

cm
CAMBLANES
ET MEYNAC

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - JUILLET 2025 - NUMÉRO 92

FINANCES

Focus sur le budget
municipal 2025

JUMELAGE

Un demi-siècle
d'ouverture et
de tolérance

PAROLE D'ÉLU

Alain Monget : penser
le territoire au service
de la commune

URBANISME
**UN PLU PROTECTEUR
ET COHÉRENT
POUR L'AVENIR**

*Le Chemin des Écoliers par une chaude journée d'été :
un espace de verdure et de fraîcheur au cœur du bourg.*



Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ Après une première édition dédiée aux vêtements enfants et ados, la salle polyvalente a de nouveau ouvert ses portes les 29 et 30 mars pour une bourse aux vêtements version adultes. Un week-end placé sous le signe du réemploi et des bonnes affaires, dans une ambiance conviviale et engagée. De quoi faire de la place dans les placards tout en donnant une seconde vie aux vêtements... et le sourire aux visiteurs !



■ À l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la victoire des forces alliées, la commune s'est rassemblée le 8 mai devant le monument aux Morts pour un moment de recueillement et d'hommage, en présence de la municipalité, du représentant des Anciens Combattants, des jeunes sapeurs-pompiers et de nombreuses familles. Cette cérémonie a rappelé l'importance du devoir de mémoire dans un monde où les équilibres demeurent fragiles.



■ Belle réussite pour le millésime 2025 de la Fête du Vin des Camblanades, qui a rassemblé, le 24 mai dernier, de nombreux visiteurs autour d'une vingtaine de producteurs et viticulteurs passionnés. Dégustations, rencontres, animations et ambiance conviviale étaient au rendez-vous pour célébrer la richesse des vins de notre territoire. Un grand merci à toutes les équipes mobilisées pour l'organisation de cette 9^{ème} édition haute en saveurs et en partages.



■ Le 6 juin, la salle polyvalente a vibré au rythme du jazz pour le lancement de la 16^{ème} édition du Festival Jazz 360. Une soirée mémorable avec deux concerts salués par un public nombreux et conquis. Entre la fougue prometteuse des jeunes musiciens de la classe jazz du collège Eléonore de Provence de Monségur et l'intensité du groupe bayonnais Kolinga, la soirée a offert un voyage musical aux multiples influences.



■ Le dimanche 22 juin, le centre bourg de Camblanes s'est animé au rythme du grand vide-grenier organisé par le Foyer d'Éducation Populaire Camblanais. Avec pas moins de 133 exposants répartis dans les rues du village, les visiteurs ont pu chiner, fouiller, marchander... et surtout faire de belles trouvailles dans une ambiance conviviale et bon enfant. Un moment de partage où sourires, objets insolites et soleil étaient de la partie !



■ Du 25 juin au 2 juillet, le Comité de Jumelage Camblanes et Meynac / Vori et la municipalité ont accueilli une délégation de Vori (Crète) conduite par Andreas Polychronakis. Cet événement s'inscrit dans le 30^{ème} anniversaire de jumelage entre nos deux communes : une semaine riche en activités, en émotions et en souvenirs qui a permis de réaffirmer nos vœux d'amitié et la volonté commune de maintenir ces moments d'échange et de partage.

2

sommaire

MESSAGE - JUILLET 2025 - N° 92

■ LETTRE AUX HABITANTS.....4
Le maire s'adresse aux habitants.

■ À L'AFFICHE.....5
Le forum des associations et des acteurs économiques, le challenge interclubs et la Belle brocante.

■ URBANISME.....6-7
Un PLU protecteur et cohérent pour l'avenir.

■ DOSSIER FINANCES.....8-9
Focus sur le budget municipal 2025.

■ JUMELAGE.....10-11
50^{ème} anniversaire du jumelage avec Nussdorf Am Inn.

■ PAROLE D'ÉLU.....12
Alain Monget, penser le territoire pour mieux servir la commune.

■ ÉCONOMIE LOCALE.....13
Nouvelles activités et aides aux entreprises.

■ AU FIL DE L'INFO..... 14-15-16
Les informations municipales.

■ ACTION SOCIALE.....16
Les activités du Centre Communal d'Action Sociale.

■ MÉDIATHÈQUE.....17
Les informations de l'espace de lecture.

■ ASSOCIATIONS.....18-19
L'actualité des acteurs associatifs.

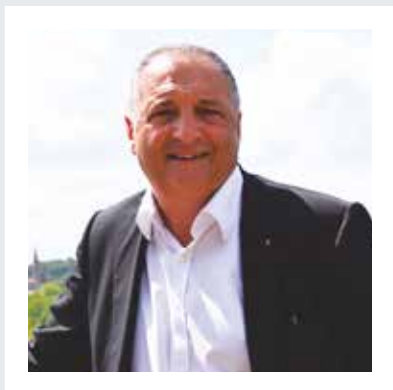
■ AGENDA.....20
Les prochains événements sur la commune.



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot • Commission communication : Alain Monget, Marie-Line Micheau-Héraud, Sylvette Moufflet, Marie-Ange Rey, Pierre-Edouard Campos, Benoît Perret • Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Sarah Mokni, Agence Sapiens • Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Impression : Sodal • Document édité à 1 700 exemplaires • Contact : mairie de Camblanes et Meynac • Tél : 05.57.97.16.90 • Magazine imprimé sur papier 100 % recyclé.



sommaire



C hères et chers Camblanais et Meynacais,
Ces derniers jours, les habitants de Camblanes et Meynac ont vibré au rythme de leurs amitiés internationales. Mi-juin, une délégation girondine s'est rendue en Allemagne, à **Nussdorf Am Inn**, pour célébrer les 50 ans de jumelage avec ce village bavarois. Fin juin, c'est la délégation crétoise de **Vori** qui est venue à Camblanes et Meynac pour fêter, à son tour, le 30^{ème} anniversaire de l'union entre nos deux communes.
Toutes ces célébrations ont prouvé une chose : à l'heure où les tensions internationales sont maximales et où les défiances entre les dirigeants mondiaux sont tenaces, **l'amitié entre les peuples existe. Il ne tient qu'à nous de la créer, de la renforcer, de la faire**

vivre et de la faire perdurer.

Ces amitiés sont avant tout un héritage qui se transmet de génération en génération et qui fait que, Français comme Allemands et Crétois trouvent du sens et de l'humanité dans ces relations.
Un grand merci à nos amis de Nussdorf pour leur accueil fraternel et chaleureux, qui ont placé la barre très haute ! Ce sera à nous, lors de leur prochaine visite, de faire honneur à l'événement.
J'adresse également mes remerciements, à tous les bénévoles, allemands, crétois et français, sans qui tous ces échanges ne pourraient avoir lieu.

Dans les pages de ce numéro de Message, vous retrouverez deux autres dossiers importants.
En premier lieu, un point complet sur l'avancée de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme. Sa révision a été lancée en 2021 et arrivera à son terme, si tout se passe comme prévu, à la fin de cette année ou, au plus tard, début 2026. Comme vous le voyez, c'est un travail de longue haleine que celui de la planification de l'urbanisme.

J'ai eu l'occasion de le dire lors de la réunion publique du 20 mai dernier : le PLU est un outil déterminant dans l'aménagement de notre commune. Il planifie et organise son développement pour les 10 à 20 prochaines années.

Nous avons voulu que celui-ci soit plus protecteur pour Camblanes et Meynac, afin d'accompagner de manière sereine ce développement. Concrètement, cela signifie que les règlements d'urbanisme seront mieux cadrés et que nous allons protéger davantage les paysages et le cadre de vie.

En parallèle, une double page vous présente les tenants et les aboutissants du budget municipal. Voté par les élus de Camblanes et Meynac, il est tourné vers la construction de la salle culturelle, actuellement en phase d'achèvement et dont nous espérons ouvrir les portes dans les prochains mois, ainsi que vers les travaux de voirie annoncés, notamment l'avenue Guy Trupin.

En analysant ce budget, vous noterez que tout le travail de gestion rigoureuse de la dépense publique durant ce mandat porte ses fruits. Camblanes et Meynac est peu endettée, malgré la construction d'infrastructures importantes, la commune dispose des marges de manœuvre nécessaires pour assurer son avenir financier.

En conclusion, je veux vous souhaiter un bel été. Profitez des beaux jours pour vous ressourcer et passer du temps avec vos proches et vos amis. En ces périodes de canicule, pensez également à prendre soin des plus fragiles et des plus anciens. Un mot, une attention, c'est aussi cela l'humanité !

« Avec ce budget 2025, nous dessinons l'avenir de la commune »

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers



lettre aux camblanais et meynacais



Chers amis de Camblanes et Meynac,
Comme certains d'entre vous le savent déjà, je tiens sans plus attendre à vous annoncer que je ne serai pas candidat à ma propre succession, lors des élections municipales de mars 2026.

En effet, après longue et mûre réflexion, j'ai décidé d'arrêter tous mes mandats électifs, que ce soit à la commune de Camblanes et Meynac, à la Communauté de communes ou au Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement des Portes de l'Entre-deux-Mers.

Élu depuis 1995, soit 30 ans de dévouement pour ma commune, dont 12 ans en tant que maire, toutes ces années ont été inévitablement un don de soi, presque nuit et jour. Il est donc temps pour moi de passer la main.

Toutefois, c'est évidemment avec beaucoup d'émotions et forcément une pointe de regret, que je laisserai mon poste à mon successeur, avec l'ensemble de ses responsabilités, de ses contraintes et de ses satisfactions. Pendant toutes ces années, j'aurais eu l'honneur et la fierté d'avoir conduit notre commune, avec raison et ambition, en la préparant au mieux pour le futur.

Si je m'adresse à vous aujourd'hui, neuf mois avant les élections, c'est que je tiens à laisser le champ libre aux candidats qui, je l'espère, conduiront la destinée de notre commune pendant la prochaine mandature.

Je soutiendrai sans réserve la prochaine liste, issue de notre municipalité actuelle et composée de personnalités extrêmement compétentes. Je laisse le soin aux futurs candidats de se présenter à vous. Je suis certain qu'avec eux, Camblanes et Meynac continuera à prospérer pour le bien de ses habitants.

Leurs compétences et leur disponibilité ont été d'une aide précieuse dans mon rôle de maire.

Bien sûr, je reste mobilisé pendant ces derniers mois, car nous avons encore beaucoup de projets avant les élections.

Lors de mon départ, j'aurai l'occasion de revenir sur le bilan de ces nombreuses années à la tête de la commune, afin de faire le point avec vous, de tout ce que nous avons pu réaliser et remercier toutes celles et ceux qui m'ont accompagné durant ces années de vie publique. Adjoints ou conseillers, mais aussi les agents municipaux, ils ont tous joué un rôle déterminant dans notre action.

Enfin, à vous habitants de Camblanes et Meynac, je vous remercie infiniment pour votre confiance et toute l'amitié que vous m'avez témoignée depuis 12 ans.

Votre participation, vos retours, vos encouragements, sont autant de pierres qui ont servi à construire ces deux mandatures.

Ce sont autant de souvenirs précieux qui resteront gravés dans ma mémoire.

Un grand merci à toutes et tous,

À bientôt.

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de
communes des Portes de l'Entre-deux-Mers



UNE JOURNÉE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE LE SAMEDI 6 SEPTEMBRE, DANS LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

LES ASSOCIATIONS ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA COMMUNE SE RETROUVERONT LE SAMEDI 6 SEPTEMBRE LORS DU FORUM LE MATIN. ELLES LAISSERONT LA PLACE AU CHALLENGE INTERCLUBS L'APRÈS-MIDI. UNE JOURNÉE SOUS LE SIGNE DU PARTAGE ET DES RENCONTRES !

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Retrouvez toutes les associations sportives de la commune et des Portes de l'Entre-deux-Mers, le samedi 6 septembre, de 9h00 à 13h00, dans la cour de l'école élémentaire (en cas de météo défavorable, le forum se tiendra dans la salle polyvalente). Camblanes et Meynac est riche de son tissu associatif qui répondra encore présent pour proposer un important panel d'activités sportives, culturelles, artistiques, de loisirs et de bien-être. Badminton, tennis, football, rugby, handball, mais aussi danse, musique et théâtre, temps libres, yoga, modélisme ou encore gymnastique volontaire... Il y en aura pour tous les goûts et les envies. Ce forum sera également ouvert aux acteurs économiques de la commune. Une belle opportunité pour découvrir de nouvelles entreprises. ■



CHALLENGE INTERCLUBS

EN PROLONGEMENT DU FORUM, se déroulera à partir de 14h00 sur le même site, la 3^{ème} édition du Challenge interclubs de Camblanes et Meynac. Des équipes mixtes seront constituées, composées de membres des clubs sportifs de la commune, complétées par des élus municipaux. Chaque club ou association proposera une épreuve, et les équipes s'affronteront pour remporter le trophée. Seront présents notamment le club de tennis, de badminton, de running, de tir à l'arc, de danse, de football, de pétanque, ainsi qu'Artemuse. D'autres participants sont également attendus.



L'objectif du Challenge interclubs est que les associations utilisant les infrastructures municipales puissent se rencontrer et partager un moment collectif dans un esprit de convivialité. Le public pourra bien sûr venir applaudir les sportives et les sportifs qui concourront ! ■

5

LA BELLE BROCANTE

LES SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 NOVEMBRE prochains, la BELLE BROCANTE sera de retour sur Camblanes et Meynac à la salle polyvalente, avenue Guy Trupin. Une nouvelle édition très attendue par les chineurs et les curieux au regard des succès des précédentes éditions.

La Belle Brocante à Camblanes et Meynac, c'est l'histoire d'un succès populaire depuis 2022. Organisée par l'Association des Brocanteurs du Carrousel et la municipalité, l'événement accueille chaque année une trentaine d'exposants venus de toute la région, sur plus de 1 500 m² d'exposition.

Comme lors des éditions précédentes, il y en aura pour tous les prix et tous les goûts, avec une grande diversité d'objets et de produits : vintage, voitures, vinyles, meubles, tableaux... Le comité des fêtes de Camblanes et Meynac, ainsi que l'équipe municipale, seront présents pour assurer la buvette. Restauration possible sur place.

Entrée gratuite 09h00 - 18h00.



Plan Local d'Urbanisme

UN PLU PROTECTEUR ET COHÉRENT POUR L'AVENIR

DEPUIS 2021, LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC A ENGAGÉ LA RÉVISION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) AVEC UNE LIGNE DIRECTRICE CLAIRE : CONCILIER DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE. AUJOURD'HUI, APRÈS PLUSIEURS PHASES DE TRAVAIL, DE DIAGNOSTIC ET DE CONCERTATION, LE PLU ENTRE DANS SA PHASE DE VALIDATION.

6

Depuis quatre ans, les élus et les agents de la commune de Camblanes et Meynac travaillent sur l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme. Ce projet de PLU s'inscrit pleinement dans les nouvelles exigences réglementaires, notamment la loi Climat et Résilience, ainsi que dans le cadre du SCoT de Bordeaux (Schéma de Cohérence Territoriale).

MODÉRER LE DÉVELOPPEMENT, ADAPTER LA RÉGLEMENTATION

« Concrètement, dans ce projet, nous n'avons pas bouleversé la commune, mais nous nous sommes projetés avec responsabilité. Nous voulons faire un document d'urbanisme plus protecteur pour notre commune et plus adapté aux enjeux actuels », précise d'emblée Ludovic Bonnayze, adjoint au maire en charge de l'urbanisme.

La commune fait le choix d'un développement modéré et maîtrisé, répondant à la fois aux attentes exprimées par les habitants lors de la campagne municipale de

2020, inquiets d'un rythme de construction jugé trop rapide et à la pression exercée par certains propriétaires souhaitant rendre leurs terrains constructibles.

« Il faut parfois jongler entre des demandes contradictoires, tout en ne perdant pas de vue notre objectif principal, qui est de préserver notre commune », commente l'adjoint.

UN PADD CLAIR ET STRUCTURANT

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), adopté en janvier 2023, fixe les grandes orientations :

- pas d'ouverture de nouvelles zones à urbaniser,
- maintien de la plupart des zones déjà constructibles,
- limitation et restriction des divisions parcellaires,
- intégration du logement social à chaque nouvelle opération,
- création d'un programme exclusivement social obligatoire en centre-bourg en prévision d'un nombre croissant d'habitants (respect de la loi SRU). Il sera situé

2021

Lancement du processus de révision



janvier 2023

Adoption du Plan d'Aménagement et de Développement Durables



2024

Phase administrative (allers / retours avec les services de l'État)

2021 - 2022

Choix du cabinet d'étude et réalisation du diagnostic



2023 - 2024

Rédaction réglementaire du projet de PLU





Camblanes et Meynac s'est développée ces dernières années pour accueillir de nouvelles populations.

« Nous souhaitons un développement cohérent et maîtrisé de la commune avec un PLU plus protecteur. »

à proximité des services et des transports (sous forme de petit collectif ou maisons regroupées).

PRÉSERVER LE PAYSAGE, LE CADRE DE VIE ET L'IDENTITÉ LOCALE

Le futur Plan Local d'Urbanisme met un accent fort sur la préservation du patrimoine bâti ainsi que du paysage rural et viticole. Voici quelques exemples de règlements :

- les murs en pierre seront protégés (acte d'urbanisme requis pour toute modification) ;
- certains matériaux seront interdits, comme la tuile grise,
- une identification des arbres à protéger a été réalisée, avec des règles strictes sur leur abattage, leur replantation ou leur conservation ;
- des secteurs à forte valeur paysagère seront préservés ;
- un type de plantation sera imposé, favorisant les essences locales.

LES ENJEUX DE L'EAU AU CŒUR DE LA RÉFLEXION

La question de l'eau et de sa gestion est bien sûr intégrée dans le document, avec le Schéma Directeur



hiver 2025-2026

Adoption prévue du PLU en Conseil municipal

2025

Phase de concertation, réunion et enquête publique (en cours), consultation des personnes publiques associées (État, Sysdau, Chambre d'agriculture)...

URBANISME

Le cadre légal dans lequel s'inscrit le Plan Local d'Urbanisme de Camblanes et Meynac.

■ LOI SRU (2000)

20 % au moins de logements sociaux obligatoires par commune de plus de 3 500 habitants.

■ LOI ALUR (2014)

Favorise la densification urbaine.

■ LOI CLIMAT & RÉSILIENCE (2021)

Objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050.

Densification des centres, lutte contre l'étalement urbain.

■ SCoT de l'Aire Métropolitaine Bordelaise

Schéma de cohérence territoriale : document qui oriente les PLU sur l'habitat, la mobilité et l'environnement.

■ PCAET

Stratégie intercommunale pour le climat, l'énergie et la biodiversité. Objectifs : réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire aux changements climatiques.

des Eaux Pluviales, qui viendra compléter le dispositif en identifiant les zones à risque de débordement.

Par exemple, les cours d'eau du Moulinan et du Rebedech (identifiés comme trames bleues) sont entourés de zones vertes de protection élargies.

En parallèle, le travail mené avec le SIETRA* a permis de cartographier les zones humides sensibles à préserver, même lorsque cela contredit certaines attentes de constructibilité.

« Sur une quinzaine de points, nous savons qu'il y a des débordements réguliers. Nous devons protéger ces secteurs, même si cela nécessite de dire non à certaines demandes », fait savoir Ludovic Bonnayze.

La conclusion revient à Jean-Philippe Guillemot, maire de Camblanes et Meynac, qui travaille sur ce dossier depuis des années. « Ce nouveau règlement d'urbanisme va nous permettre de protéger Camblanes et Meynac. Nous voulons un développement cohérent, en lien avec les capacités de nos écoles, de nos équipements et avec une vraie attention portée à la préservation de nos paysages et à la qualité de vie des habitants. »

SIETRA : Syndicat de gestion des bassins versants de l'Entre-deux-Mers Ouest.

À VENIR...

■ **Juillet 2025** arrêt du projet par délibération en conseil municipal.

■ **Juillet - Août** : consultation des Personnes Publiques Associées pendant 3 mois (août, septembre, octobre).

■ **Novembre** : enquête publique (1 mois).

■ **Décembre** : avis du commissaire enquêteur.

■ **Fin 2025 / début 2026** : adoption du PLU.



FOCUS SUR LE BUDGET MUNICIPAL



AVEC UNE EXÉCUTION BUDGÉTAIRE MAÎTRISÉE EN 2024 ET DES FINANCES SAINES, LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC ABORDE L'ANNÉE 2025 AVEC DES MARGES DE MANŒUVRE IMPORTANTES.

L'OBJECTIF : POURSUIVRE LES PROJETS STRUCTURANTS SANS ALOURDIR LA DETTE.

2024 : UN EXERCICE CONFORME AUX PRÉVISIONS

L'exercice budgétaire 2024 a été réalisé dans le respect du prévisionnel voté en mars 2024. « *Une année bien maîtrisée* », comme le fait remarquer Jean-Philippe Guillemot, maire de Camblanes et Meynac, qui souligne le travail de gestion des services et des élus.

En chiffres, cela se traduit de la façon suivante :

- **96%** des dépenses prévues ont été engagées ;
- **103 %** des recettes de fonctionnement ont été encaissées ;
- 400 000 € d'excédent étaient prévus et **614 000 €** ont été réalisés.

Ce dernier chiffre s'explique notamment par des économies sur les fluides et l'énergie (eau, gaz, électricité, carburants) et par une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

« Ce travail en 2024 nous permet de dégager des marges de manœuvre pour le budget 2025. Nous continuons bien évidemment de faire attention à chaque euro dépensé, mais grâce à ce travail, nous avons un potentiel d'investissement conséquent », insiste le maire.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL 2025

5 281 000 €

« *Les finances de Camblanes et Meynac sont saines* », insiste Sylvie Perrin-Rauscher, adjointe aux finances. « *Les deniers publics sont gérés avec minutie et la construction de l'espace culturel n'aura pas de répercussion directe sur notre capacité d'investissement cette année. Nous pouvons envisager sereinement l'avenir* ».

Le budget prévisionnel 2025 s'élève à **5,281 millions d'euros**, dont **3,3 millions d'euros dédiés à l'investissement**.

Côté fonctionnement, la commune anticipe une inflation de 1,8 % et une hausse des frais de personnel, avec un budget de **1,981 million d'euros**.

De son côté, Jean-Philippe Guillemot souligne l'importance des investissements réalisés ces dix dernières années, portés par une stratégie à la fois patiente et partenariale. Résidence seniors, aménagements de voirie, sécurité, plaine des sports... Autant de projets financés avec l'appui de partenaires publics ou privés.

« *Ces deux mandats ont été orientés vers la construction de notre espace culturel, qui est un équipement pensé pour l'exigence des besoins culturels, pour la vie associative d'aujourd'hui et pour les générations futures. Ce n'est pas anodin : cela faisait longtemps qu'on l'attendait.* »

UN ENDETTEMENT MESURÉ

Un emprunt de 1 million d'euros est prévu pour financer l'espace culturel. L'indicateur de désendettement, actuellement à 0,3, passerait à 1,27 après cet emprunt. Un chiffre rassurant, bien en dessous du seuil d'alerte (10) et de la moyenne nationale (7). « *Même avec des projets d'envergure comme la salle culturelle ou l'avenue Guy Trupin, nous préservons une situation financière saine pour la prochaine mandature* », assure Jean-Philippe Guillemot.





ESPACE CULTUREL, UNE FINALISATION POUR 2026

2 730 000 € (TTC)

Le budget 2025 s'élève à 3,3 millions d'euros en investissement (hors affectation de résultat), avec notamment : **2,73 M€ pour l'espace culturel, 520 000 € pour d'autres projets et 50 000 € pour le remboursement d'emprunts.**

Aucun dérapage n'est à signaler et le coût global de l'équipement reste inchangé à 3,6 millions d'euros. Le calendrier a simplement été redéfini pour mieux lisser les charges dans le temps, sans retarder la livraison de l'équipement.



VOIRIE

Travaux sur les voies de circulation

185 000 € dont 150 000 € pour l'avenue Guy Trupin.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Relampage ampoules LED 37 000 €



ÉDUCATION

Poursuite des travaux sur la toiture de l'école maternelle 37 000€ + matériel informatique classe mobile 9 000 €



PRÉVENTION INONDATION

Études dans le cadre du schéma directeur des eaux pluviales 52 000 €



BÂTIMENT

Réfection de la toiture de la salle polyvalente 11 000 €



COLUMBARIUM

Columbarium et reprises des concessions au cimetière 16 720 €

BUDGET INVESTISSEMENT HORS ESPACE CULTUREL

520 000 €

Mais aussi...

- Reverdissement de la commune : 3 000 €.

9

D'OÙ VIENNENT LES RESSOURCES ?

IMPÔTS, TAXES, PRODUITS DES SERVICES, DOTATIONS DE L'ÉTAT ET PARTICIPATIONS, REDEVANCES, LOYERS...

Les taux d'imposition des ménages n'augmentent pas.



Pour Camblanes 490 €/habitant d'impôts locaux pour 488 € d'investissement (niveau départemental 498 €/habitant d'impôts locaux – pour 366 € d'investissement).

PRÉSERVER LES FINANCES DES MÉNAGES

Taux des taxes	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taxe d'habitation*	10,95	10,95	10,95	10,95	10,95	10,95
Taxe foncière/bâti	35,72	35,72	36,72	36,72	36,72	36,72
Taxe foncière non bâti	51,06	51,06	51,06	51,06	51,06	51,06

* Seuls les propriétaires de résidences secondaires sur la commune ou de logements vacants, sont appelés à payer la taxe d'habitation. Une majoration de 60% est ajoutée à cette taxe d'habitation.



50^{ème} anniversaire

UN DEMI-SIÈCLE D'OUVERTURE ET DE TOLÉRANCE

LE JUMELAGE ENTRE CAMBLANES ET MEYNAC ET NUSSDORF AM INN A ÉTÉ CRÉÉ PAR DES HOMMES ET DES FEMMES CONVAINCUS QUE LA FRATERNITÉ EST UNE VALEUR UNIVERSELLE. IL Y A 50 ANS, IL FALLAIT OSER. AUJOURD'HUI, CE PROJET HUMAIN PORTE SES FRUITS AUPRÈS DE PLUSIEURS GÉNÉRATIONS QUI SE TRANSMETTENT UNE AMITIÉ SINCÈRE.

Cet anniversaire a été célébré en Allemagne, en juin dernier, avec la venue de 42 camblanais.e.s, dont 4 jeunes de moins de 18 ans, M. le maire et son adjointe, Marie-Line Micheau-Héraud, également présidente du comité de jumelage. Un rendez-vous chaleureux, qui a honoré une union profondément humaniste.

UNE HUMANITÉ COMMUNE

« Il y a 50 ans, à peine trente ans après une guerre terrible qui avait déchiré deux nations voisines, il fallait du courage et une conviction profonde pour oser ce jumelage et rappeler l'extraordinaire valeur de notre commune humanité ». Ce sont les mots de Marie-Line Micheau-Héraud, qui, depuis un demi-siècle, vit à travers ces échanges culturels et humains, des moments de grande fraternité. « Un demi-siècle de jumelage, c'est un demi-siècle d'ouverture, de tolérance, de coopération. C'est un demi-siècle qui nous enseigne ces valeurs essentielles. Ne perdons jamais l'occasion de les rappeler », insiste-t-elle lors de son discours pendant la cérémonie d'accueil à Nussdorf.

Des valeurs que, dès le début de ce jumelage, les pères fondateurs, Jean Héraud et Günter Mulack, ont su défendre, comme a pu le rappeler Susanne Grandauer

la maire de Nussdorf. « Les pères de notre partenariat municipal étaient deux hommes clairvoyants, ouverts d'esprit et chaleureux. Ils ont reconnu que, malgré leurs différences, les habitants de leur commune partagent de nombreux points communs, notamment leurs mentalités : ils sont ancrés dans les traditions, pragmatiques, travailleurs, engagés pour leur cause et toujours capables de célébrer ».

Tous les échanges qui ont eu lieu depuis 50 ans, montrent bien que de réelles amitiés sont nées, comme a pu le souligner Jean-Philippe Guillemot, maire de Camblanes et Meynac. « Ce jumelage est un modèle d'amitié solide et je le crois durable. Une amitié qui s'est forgée grâce à la détermination de deux générations, d'abord dans un esprit de rapprochement, puis dans une volonté continue d'entretenir ce lien, de l'enrichir au fil du temps, avec toujours le plaisir de se retrouver pour vivre ensemble cette amitié sincère ». Un héritage qui se transmet aujourd'hui dans les familles où les générations se suivent et où les amitiés perdurent.



La délégation camblanaise offre une plaque avec les profils paysagers des deux communes reliées par l'eau de leur fleuve respectif, l'Inn et la Garonne.



Les maires des deux communes, Jean-Philippe Guillemot et Susanne Grandauer, avec la plaque offerte par les allemands qui trône désormais à la mairie de Camblanes et Meynac.

"VIELEN DANK"



S'ENGAGER POUR UN AVENIR COLLECTIF

Le programme concocté par le président du comité de jumelage, Hans Hausner et toute son équipe, était riche et convivial. Dans son discours d'accueil, ce dernier a rappelé quelques souvenirs ancrés. « *Au cours de mes nombreuses années d'activité au sein de notre comité de jumelage, j'ai ressenti comme une expérience marquante le fait que nous avons été invités à la cérémonie à l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale et que nous avons pu vivre des moments très forts chez vous, chers amis de Camblanes et Meynac* ».

En juin dernier, la délégation camblanaise a donc pu savourer les traditions et les paysages bavarois avec des repas traditionnels, des soirées festives et dansantes, la visite de la brasserie Flötzing, une soirée montagnarde dans un chalet, la visite d'un marché traditionnel ou encore, une cure d'après kneipp...

« *Il faut remercier nos amis allemands pour la qualité et la convivialité de ces festivités* », insiste Jean-Philippe Guillemot. « *La délégation camblanaise et meynacaise a été très touchée par toutes ces marques d'amitié qui*

REPORTAGES ET TEMPS FORTS

La délégation allemande a enregistré des témoignages de différentes personnes qui ont pu participer aux échanges du jumelage. Un beau cadeau de nos amis de Nussdorf qui ont compilé quelques-uns des plus beaux souvenirs et quelques phrases inoubliables. Scannez le QR-code ci-dessus pour y accéder. Retrouvez prochainement l'intégralité des discours et photos sur le site Internet de la mairie dans la rubrique jumelage.



UN LIVRET HISTORIQUE



Nos amis de Nussdorf ont réalisé et offert un magnifique travail de recherche d'archives pour raconter l'histoire de ce partenariat. Des photos historiques y sont réunies, retraçant les différentes rencontres qui ont pu avoir lieu depuis 50 ans. Ce document est disponible en mairie et à la médiathèque.

vont rester longtemps gravées dans nos mémoires ».

Dans ces moments-là, le plus réjouissant pour toutes et tous, a été de constater le mélange des générations, le faire ensemble, comme l'aboutissement concret d'une idée devenue réalité et dont le futur est désormais entre les mains des plus jeunes. « *Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli ensemble. Mais il ne faut pas oublier que cette aventure n'est pas finie. Ce jubilé est un point d'étape, une célébration de ce que nous avons construit ensemble, mais aussi un appel à poursuivre sur cette belle lancée. Les défis de demain seront différents de ceux d'hier, mais l'amitié entre Nussdorf et Camblanes est une base solide pour relever tous les défis à venir* », annonçait Jean-Philippe Guillemot.

La conclusion revient à Marie-Line Micheau-Héraud, « *si l'Europe est aujourd'hui plus que jamais une nécessité, l'union ne se décrète pas. Elle se décide et suppose un engagement renouvelé qui appelle à la fraternité. Aussi, continuons à faire "l'Europe des cœurs"... c'est la plus belle !* ».

11



La plaque commémorant ce 50^{ème} anniversaire a été installée et inaugurée lors de la venue de la délégation française à Nussdorf.

JUMELAGE CAMBLANES ET MEYNAC - VORI : l'anniversaire des 30 ans du jumelage avec nos amis crétois accueillis fin juin, sera détaillé dans le prochain numéro.





ALAIN MONGET

Penser le territoire pour mieux servir la commune.

ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA COMMUNICATION ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ALAIN MONGET EST ÉGALEMENT CONSEILLER COMMUNAUTAIRE ET PRÉSIDENT DU PÔLE TERRITORIAL COEUR ENTRE-DEUX-MERS*. AVEC CE DERNIER, IL ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DE CE GRAND TERRITOIRE ET SES NÉCESSAIRES TRANSITIONS. UNE VISION ET DES ACTIONS QU'IL MET AU SERVICE DE CAMBLANES ET MEYNAC. RENCONTRE...

En cette fin de mandat, quel regard portez-vous sur les années qui viennent de s'écouler ?

Nous avons vécu un mandat particulier, car nous avons affronté plusieurs crises majeures : la première, sanitaire, d'une ampleur inconnue à ce jour, qui a eu des conséquences sur notre action en début de mandat.

La commune a ensuite été confrontée directement aux conséquences de la guerre en Ukraine, avec l'accueil de familles ukrainiennes et la crise énergétique qui en a découlé.

Ces événements ont eu un impact durable et ont amené l'équipe municipale à faire preuve de réactivité et de résilience dans ses choix. Je pense notamment au travail important fait en matière d'économie d'énergie.

Qu'en est-il de votre action au sein de l'équipe municipale ?

En tant qu'adjoint au maire, je suis particulièrement les actions relevant de la communication et du développement économique. Sur la première délégation, l'accent a été mis sur l'optimisation des outils de communication pour informer au mieux les Camblanais et Meynacais. L'application mobile IntraMuros est devenue un média essentiel, particulièrement pour les alertes et les informations clés. Elle vient

« Nous avons fait preuve de réactivité et de résilience dans nos choix »

compléter efficacement nos réseaux sociaux, notre site Internet et notre magazine municipal MESSAGE.

Et pour la deuxième délégation, le développement économique ?

Au niveau communal, nous avons créé et développé un annuaire des entreprises accessible sur notre site Internet. Toutefois, cette compétence est principalement portée par la Communauté de Communes (CDC). Au sein de la commission attractivité, nous avons mis en place différentes actions (forum de l'emploi, tourisme...) et désormais des dispositifs de soutien financier aux entreprises. Je me félicite de cette dynamique avec les premières entreprises accompagnées cette année.

En tant que président du Pôle Territorial, quelle est votre vision de l'Entre-deux-Mers ?

Ce mandat de président du Pôle territorial m'a offert une opportunité unique de conjuguer les enjeux d'un grand territoire avec les problématiques

de Camblanes et Meynac. Je rappelle que le Pôle est une structure de mutualisation et de services qui fédère 5 communautés de communes, 89 communes, soit un bassin de vie de près de 110 000 habitants. Il est un puissant levier en matière de développement économique, de transition numérique, de contractualisations avec l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, ou de gestion des fonds européens territorialisés. Nous avons mené des actions fortes dans le cadre de la transition écologique et énergétique, avec la coordination des plateformes de conseil France Rénov', le simulateur solaire ou la thermographie aérienne. Autant d'outils au service de tous les habitants.

Enfin, il y a l'agriculture et l'alimentation dans le cadre de notre Programme Alimentaire Territorial.

Avec le recul, comment appréhendez-vous désormais votre rôle d'élus local ?

Le travail d'élus est avant tout un travail de terrain et de l'ombre, en contact direct avec la population, difficilement mesurable tant il est diversifié au quotidien. Il exige un important engagement, de la disponibilité et des connaissances approfondies sur de nombreux dossiers pour prendre collectivement et sous la responsabilité du Maire, les bonnes décisions. ■

*Le Pôle d'Équilibre Coeur Entre-deux-Mers, basé à Targon, ou dans son nom administratif, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural, le PETR.



LE BOUILLON MORILLON : RESTAURATION POPULAIRE ET DE QUALITÉ



Le Bouillon Morillon a ouvert en mars dernier, à la place de la pizzeria Nonna Nostra, dans le bourg de la commune. Dans un **esprit populaire**, le restaurant s'inscrit dans la tradition des "bouillons" qui se développent beaucoup actuellement : des lieux de restauration simples et abordables. « *Je souhaitais proposer une restauration qualitative et accessible, notamment pour les gens qui travaillent dans le secteur* », explique Benoît Perret, le gérant.

Une nourriture simple, de qualité, est donc proposée tous les midis, avec des plats ne dépassant pas les 20 €, notamment un menu entrée, plat, dessert à 17,50 €.

Des soirées à thème seront bientôt organisées le week-end. À noter également que le Bouillon est ouvert dès 8h30 le matin, pour un café avant de commencer une belle journée. Restaurant ouvert du mardi au samedi midi, ainsi que le vendredi et le samedi soir.

1 route de Morillon à Camblanes et Meynac.

www.bouillon-morillon.fr / 05.56.72.04.28 ■

soutien aux entreprises

AVEC LA CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Dans une démarche de soutien à la compétitivité, à l'innovation responsable et à l'équilibre des territoires, la communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers **accompagne les entrepreneurs locaux à travers des aides financières à l'investissement**. Une dizaine d'entreprises ont déjà été soutenues, pourquoi pas vous ?

Franck Soccio, dont l'entreprise Café Gardo basée à Camblanes et Meynac a récemment pu bénéficier de cet accompagnement. « *Grâce à cette subvention, je vais pouvoir investir dès maintenant dans des équipements de qualité, notamment pour le contrôle de mes produits et leur préparation* », raconte l'heureux élu. « *Le dossier est simple à monter et William Izquierdo de la CdC a été très présent* », poursuit-il.

Les conventions ont été signées le 24 juin dernier. N'attendez plus, vous aussi, pour en bénéficier !

Toutes les informations et les critères d'éligibilité sont disponibles auprès de votre CDC : w.izquierdo@cdc-portesentredeuxmers.fr et au : 06.27.02.19.81 ■



13

AVEC LE PÔLE TERRITORIAL



Artisans du bâtiment, petites industries manufacturières, commerçants de proximité : vous pouvez bénéficier d'une subvention jusqu'à 22 500 € pour vos investissements dans le cadre de l'ACP (Action Collective de Proximité).

Dispositif financé par votre communauté de communes et la Région Nouvelle-Aquitaine.

M. Aguer, dirigeant de Aquitaine Équipement Industriel à Saint-Loubès, expert en tuyauterie chaudronnerie et soudure témoigne : « *Grâce à une subvention de 13 500 €, j'ai pu acquérir une*

machine de soudure orbitale d'une grande précision, les démarches ont été simples ».

Pour tout savoir : 05.56.23.95.17 et scannez le QR-code ci-contre. ■

ANNUAIRE DES ENTREPRISES

Inscrivez-vous sur l'annuaire des entreprises de la commune sur : www.camblanes-et-meynac.fr et sur l'application IntraMuros.

Veillez également à bien mettre à jour vos informations en écrivant à : mairie@camblanes-et-meynac.fr



Buenavista Padel Club

PADEL : PREMIER CENTRE INDOOR DE L'ENTRE-DEUX-MERS À CAMBLANES ET MEYNAC



Le Buenavista Padel Club a ouvert ses portes au cœur de la plaine des sports, le 21 mai dernier, avec 1 800 m² d'infrastructures modernes et un cadre exceptionnel de pratique. **Cinq pistes indoor de plus de 10 mètres de hauteur** sous plafond accueillent les plus sportifs, amateurs et amatrices de ce nouveau sport de raquette qui fait fureur !

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore essayé, **le club propose des cours collectifs ou individuels**, ainsi que des journées découvertes pour petits et grands. Les terrains sont également disponibles en libre accès. « *Le padel est un sport très accessible et beaucoup le pratiquent en amateur* », explique Boris Laval, le gérant. « *Nous avons de très belles infrastructures et une licence officielle de padel qui a été délivrée par la Fédération française de tennis, ce qui va nous permettre d'accueillir des compétitions et des tournois officiels* », se réjouit-il.

Pour les moins sportifs dans l'âme, sachez que le Buenavista Padel Club vous accueille quand même à bras ouverts, **avec un espace détente, bar, snacking, de 170 m², donnant directement sur les pistes**. Un lieu convivial et ouvert à toutes et tous, qui permettra de faire et refaire les matchs à l'intérieur ou même en terrasse. Des événements sportifs et festifs seront programmés, et le lieu est aussi accessible aux entreprises qui souhaiteraient organiser des séminaires.

C'est un vrai lieu de vie qui vient d'ouvrir ses portes et qui va apporter dynamisme et convivialité au territoire, le tout dans un esprit sportif ! **L'inauguration officielle a eu lieu le vendredi 4 juillet**, en présence des élus, du constructeur, de l'exploitant et de tous les partenaires, parties prenantes du projet.

Ouvert tous les jours de 9h00 à 23h00.

Plaine des Sports – 6 Allée Adrien Bedin 33360 Camblanes et Meynac

Réservations sur : www.buenavistapadelclub.fr ou sur l'application gratuite "Buena Vista Padel Club". ■



UN MAIL DE SÉCURITÉ POUR RESTER VIGILANTS

La commune s'est engagée depuis trois ans, dans le dispositif de Participation Citoyenne en lien direct avec la gendarmerie.

Pour rappel, la mairie met à disposition des habitants une **adresse mail dédiée à la sécurité** : securite@camblanes-et-meynac.fr.

Elle permet de signaler rapidement un fait anormal, un comportement suspect ou une incivilité constatée dans la commune. Chaque message est transmis aux élus en charge de la sécurité.

Si la situation relève de la mairie, une réponse sera apportée dans les meilleurs délais. Dans le cas contraire, la mairie orientera l'habitant vers la brigade de gendarmerie.

Si la situation est grave et urgente, contactez directement la gendarmerie au 17 ou le 05.57.97.16.60



Environnement

MOUSTIQUE TIGRE : À CHACUN D'AGIR !

Le moustique tigre ne vient pas de l'autre bout du monde : il naît chez vous. 85 % des larves de moustiques se développent dans nos jardins, balcons ou gouttières. Une simple coupelle d'eau peut devenir une véritable pouponnière. Il ne vole pas plus loin que 150 mètres de son lieu de ponte. Autrement dit, celui qui vous pique est votre voisin.

Agir est simple : vider les coupelles, ranger les arrosoirs, couvrir les récupérateurs d'eau ou même nettoyer les gouttières. Faites le tour de votre extérieur chaque semaine et instaurer un "jour du moustique" !

Ce moustique, reconnaissable à ses rayures noires et blanches, prolifère dès les beaux jours, de mai à novembre, avec un pic en été. Il est petit, discret, **mais peut transmettre des maladies graves comme le chikungunya ou la dengue**. Un premier cas autochtone a d'ailleurs été identifié en Gironde il y a quelques jours.

Une vigilance individuelle vaut mieux que tous les traitements chimiques : ce sont nos gestes, réguliers et collectifs, qui font la différence. Alors oui, la lutte commence dans nos jardins, mais c'est aussi là qu'elle peut être gagnée. Agissons ensemble, dès maintenant, pour éviter qu'il ne s'installe... pour de bon ! ■



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ABORDS DE PROPRIÉTÉ

Balayer les feuilles, arracher les herbes folles, nettoyer les caniveaux... Chaque habitant est responsable de l'entretien de l'espace public situé devant sa façade. Ce petit entretien régulier améliore non seulement l'aspect de nos rues, mais aussi la sécurité et le confort de tous.

Vous avez la main verte ?

La commune encourage aussi les habitants à fleurir les bas-côtés et pieds de mur. N'hésitez pas à en informer les services techniques de la mairie, qui en tiendront compte lors des prochains entretiens municipaux.



15

Cadre de vie et sécurité publique

ÉLAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES

Entretien des arbres et des haies : une obligation pour la sécurité de tous. Les arbres, arbustes et haies plantés en bordure des voies publiques ou privées doivent être régulièrement entretenus. Une végétation mal taillée peut réduire la visibilité des automobilistes, gêner la circulation des piétons - notamment les personnes à mobilité réduite - et entraver l'éclairage public ou les réseaux électriques. Il appartient à chaque propriétaire de veiller à ce que ses plantations ne dépassent pas la limite du domaine public.



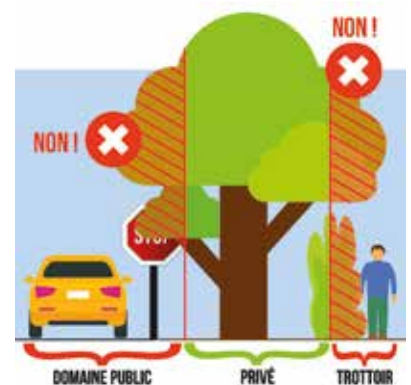
Pour cela, la réglementation impose des distances minimales à respecter :

- les arbres de plus de 2 mètres de hauteur doivent être plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative avec le voisin ;

- pour les plantations de moins de 2 mètres, cette distance est de 0,5 mètre ;
- lorsque la végétation se trouve au bord du domaine public, la réglementation indique que celle-ci ne doit pas dépasser les limites de l'aplomb.

Cependant, une prescription trentenaire peut s'appliquer lorsque des plantations ont dépassé ces hauteurs depuis plus de 30 ans, sans qu'aucune contestation n'ait été formulée.

Bref, un petit coup de sécateur de temps en temps, c'est simple, rapide et ça évite les conflits de voisinage comme les soucis de sécurité. **En plus, c'est bon pour vos plantes !** ■



Règles de vie

TRAVAUX BRUYANTS, DÉCHETS VERTS ET FEUX D'ARTIFICE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Les travaux réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, perceuse, tronçonneuse, etc.) sont autorisés uniquement dans les horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Tout bruit en dehors de ces horaires est interdit et passible d'une amende. Il est demandé à chacun de faire preuve de civisme afin de respecter le repos de ses voisins.



BRUITS
de voisinage
Tous responsables
Tous concernés

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (tontes, branchages, feuilles...) est strictement interdit. Cette pratique génère des nuisances (fumées, odeurs...), porte atteinte à l'environnement, à la santé et peut entraîner des risques d'incendie. Elle est passible d'une amende conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur.

FEUX D'ARTIFICES ET SPECTACLES PYROTECHNIQUES

Pour les feux d'artifice tirés sur un terrain privé, il est fortement recommandé d'informer la mairie, ses voisins et le centre de secours de la date du tir. Pour les feux d'artifice sur le domaine public, une autorisation du maire est obligatoire.

Les spectacles pyrotechniques (feux d'artifices de plus de 35 kg de matière active ou de catégories F4 ou T2) sont soumis à une déclaration obligatoire auprès de la mairie et de la préfecture, au moins un mois avant la date prévue.

L'organisateur doit désigner un responsable du stockage des produits et un responsable de la mise en œuvre.

16

ACTION SOCIALE



RAPPEL DES CONSEILS PENDANT LES PÉRIODES DE FORTES CHALEURS



Le changement climatique engendre une **élévation régulière des températures**, ainsi qu'une **augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des vagues de chaleur**. Adaptez vos comportements et votre mode de vie en privilégiant des **gestes préventifs** comme une hydratation régulière, le refroidissement du corps par des douches tièdes, l'usage de ventilateurs, en portant des vêtements légers et en évitant les efforts physiques pendant les heures les plus chaudes.

Si vous ne vous êtes pas inscrit sur le **registre des personnes à contacter** pendant ces périodes, c'est encore possible soit en remplissant le questionnaire prévu à cet effet, soit en appelant le **CCAS** au **05.57.97.16.96** ■

MUTUELLES



Vous connaissez désormais la mutuelle "**Ma Commune, Ma Santé**" proposée par le **CCAS** dont les dates de permanences vous sont indiquées par "**Intra Muros**"

et que certains d'entre vous ont déjà découverte.

Nous portons à votre connaissance, la **mutuelle proposée par le Conseil départemental** :

- des **tarifs préférentiels négociés** (pas d'augmentation à partir de 70 ans) ;
- **pas de limite d'âge ni de questionnaire de santé** ;
- **pas de droits d'entrée ni de délais de carence** ;
- un **service d'assistance** vie quotidienne inclus ;
- un **espace prévention** en ligne et une **application mobile**.

Pour plus d'information, contactez le **09.77.42.55.25** ou **mutuellegirondine@mutami.fr** ■

Donnons à chacun le pouvoir de se soigner.



REMERCIEMENTS

Merci à nouveau à toutes les personnes qui, par leurs dons, nous accompagnent dans le développement de l'épicerie solidaire.



AGENDA

Permanences de la mutuelle "**Ma Commune, Ma Santé**" :
mercredi 24 sept / mercredi 12 nov / jeudi 11 déc.

Salle Jean Boris de 9h00 à 12h00

Contact : Pascale Lauriac - 06.35.78.58.58

CET ÉTÉ, PARTEZ EN LIVRE ...

L'ÉTÉ EST LÀ AVEC SES HEURES DE FARNIENTE AU SOLEIL, OÙ RIEN NE VAUT UN BON LIVRE. LA MÉDIATHÈQUE DE CAMBLANES ET MEYNAC VOUS ACCOMPAGNE DANS CE VOYAGE SI NÉCESSAIRE ...

Le vote de Lire et Choisir 2025 est terminé !

Voici les résultats des votes.

Certains livres ont été élus largement comme "Bergère" dans la catégorie Kiwi, un documentaire qui retrace la vie et le travail d'une éleveuse de moutons en montagne.

Ou bien "Qu'est-ce qu'une frontière" qui a entre temps décroché le Prix des Sorcières ! Bravo aux 49 enfants qui sont venus voter pour leur livre préféré, ils ont été récompensés par la remise d'un chèque lire de 10 € offert par La Bourse aux vêtements et la P'tite Récré. Merci à ces deux fidèles associations camblanaises.

- "Bergère" de Marion Brand

- "Autant de familles que d'étoiles dans le ciel" d'Émilie Chazerand et Clémence Sauvage

- "La mer, la nuit" de Carine Prache

- "Chasseur de Glace" de Séraphine Menu et Marion Duval

- "Carnaval !" de Catherine Loizeau et Béatrice Veillon

- "Qu'est-ce qu'une frontière" de Gudol et Haerang ■

PRÉSENTATION DE SÉLECTION DE L'ÉTÉ LE 28 JUIN



Une sélection estivale réalisée par les lecteurs, lectrices et médiathécaires de Camblanes et Meynac. Romans, nouvelles, polars... venez la découvrir ! ■



17

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service municipal.

Adresse : Chemin des Écoliers

Téléphone : 05.57.97.16.93

Facebook : @mediathequecamblanesetmeynac

mediatheque@camblanes-et-meynac.fr

Heures d'ouverture Grand Public - Fermeture d'été du 11 au 23 août inclus.

- Lundi : 10h00 - 12h00

- Mardi : 12h - 13h30 (sauf pendant les vacances scolaires) et de 16h30 - 18h00

- Mercredi : 14h30 - 17h30

- Vendredi : 16h30 - 18h00

- Samedi : 10h00 - 12h00 ■



LES SACS
SURPRISES DE
L'ÉTÉ SONT DE
RETOUR !

Disponibles tout l'été
(sauf pendant la fermeture
du 11 au 23 août).

À emprunter dès maintenant,
à découvrir chez soi, à ramener
quand vous pouvez !



ASSOCIATION DE MODÉLISME



Les 26 et 27 avril derniers, l'Association Camblanaise de Modélisme (ACM) a participé à l'exposition "Maquettisme" organisée à Bayonne par le club des Croisés de Saint-André. De nombreux clubs avaient fait le déplacement pour partager leur passion et leur savoir-faire.

Le club camblanais a brillamment représenté la commune en exposant une belle collection de maquettes de bateaux : navires de pêche, yachts de luxe, remorqueurs, pinasses de promenade, ainsi qu'une fidèle réplique du phare des Pierres Noires. L'ACM était d'ailleurs le seul club à présenter exclusivement des maquettes de bateaux et a pu profiter d'un bassin dédié pour faire naviguer ses modèles sous les yeux du public.

L'atelier de l'ACM est ouvert les mercredis, jeudis et samedis de 14h30 à 17h30, dans un bâtiment situé à Port-Neuf. Un créneau est réservé aux jeunes le mercredi après-midi, de 14h30 à 17h00. ■

FOYER D'ÉDUCATION POPULAIRE CAMBLANAIS

Le Foyer d'Éducation Populaire Camblanais fêtera ses 60 ans d'existence le 25 avril 2026.

Fondé en 1966 par Jean Vergnolle et René Rigal, le FEPC veut remercier tous ses adhérents et sympathisants, ainsi que toutes les personnes qui aident et soutiennent ses différentes sections.

Une journée de festivités vous sera proposée. À 12h00 apéro, repas, troupe de Sadirac "Cloclo et ses Clodettes", démonstration de danse par la section "Danse et Vous 33", une animation jeux pour tous et l'orchestre "Blue Carandache" qui clôturera cette journée vers 23h00. Toute l'équipe est sur le pont pour préparer cette journée. ■



LA P'TITE RÉCRÉ

Le 20 juin, "La P'tite Récré" a eu le plaisir d'organiser la fête de l'école maternelle : animations, ambiance festive et une tombola avec de jolis lots étaient au rendez-vous !

Prochain moment convivial : le petit-déjeuner de rentrée, lundi 1^{er} septembre dès 9h00, sur la place des Jumelages. Venez nombreux partager un café et faire connaissance !

L'association a besoin des parents pour continuer à faire vivre ces moments si précieux pour nos enfants : chacun peut devenir membre à tout moment de l'année. Rejoignez-nous !

Contacts : Alexandra 06.50.68.59.60 / Tatiana 06.87.38.84.74 / laptiterecrecm@gmail.com / Instagram : @laptiterecre ■



GYM VOLONTAIRE



Vous avez été 80 adhérents à vous inscrire et à participer à nos activités cette année, un bel élan pour notre association ! Les cours d'une heure sont assurés à la salle polyvalente, mise à disposition par la municipalité (que nous remercions chaleureusement) :

- Gym tonique avec Pascale, le mardi à 19h10 ;

- Pilates avec Annie, le jeudi à 18h40 ;

- Gym douce avec Dany, le vendredi à 10h00.

Annie propose également des séances de marche nordique, les mercredis ou samedis, ainsi que des stages de pilates, prévus les 11 octobre 2025 et 14 mars 2026, de 14h00 à 17h00.

L'année a parfois nécessité des ajustements, des négociations... mais nous avons su maintenir un maximum de cours, toujours dans un esprit de bienveillance et de bonne humeur. L'essentiel était là : respirer, muscler, souffler... ensemble !

L'année se terminera par quelques temps conviviaux. Et pour bien démarrer la suivante, retrouvez-nous au Forum des associations le samedi 6 septembre : nous serons ravies de vous accueillir sur notre stand.

Contacts : gymcamblanes@yahoo.com ■

TENNIS CLUB DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS



Fin de saison festive en attendant la rentrée !

La saison aura été riche en événements sur les courts du TPE2M. Les très bons résultats de sa vingtaine d'équipes engagées dans les différents championnats ont renforcé un peu plus encore sa réputation sur le plan sportif. La convivialité est également une valeur importante du club de la Plaine des Sports et l'année s'est achevée sur une grande journée

festive à laquelle se sont joints de nombreux adhérents sur les 333 que compte désormais le TPE2M. La fête de l'école de tennis a d'abord réuni une grande partie des 150 jeunes qui ont progressé au fil des semaines en suivant assidûment les cours de Mika et Christian. Puis les finales du tournoi interne ont été disputées devant des supporters toujours fidèles. Après la remise des prix, le repas proposé à tous s'est prolongé comme chaque année jusque tard dans la nuit. Deux jours plus tard débutait le traditionnel tournoi d'été du TPE2M, avec plus de 200 participants cette année, et de nombreuses soirées à thèmes organisées jusqu'au 5 juillet.

Rendez-vous dès septembre au club ou au Forum des associations. ■

PEINTURE SUR PORCELAINE



Atelier Peinture sur porcelaine ouvert à tous sans connaissance particulière de dessin. Le groupe se réunit le lundi de 14h00 à 17h00 pour un après-midi de plaisir. ■

ARTE MUSE

Une nouvelle année écoulée pour "Artemuse", riche en émotions et en partage au cours des différents événements organisés par ses bénévoles et professeurs : **fête de la Saint-Patrick**, concert "Piano & Poésie", concert des ateliers, sans oublier la traditionnelle fête de



fin d'année. Nous espérons que les élèves de toutes les activités ont pu apprendre et s'épanouir dans leurs pratiques artistiques et nous remercions tous les acteurs de cette réussite : bénévoles, professeurs, parents, lieux d'accueil et collectivités territoriales !

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée lors du forum des associations, avec pour l'année prochaine, une occasion toute spéciale de **faire la fête avec "Artemuse" qui célébrera ses 40 ans d'existence en 2026 !** ■

DANSE & VOUS 33



Cette saison 2024/2025 a été encore riche en événements dansés. Nos cours ont permis d'apprendre ou d'approfondir les danses : Bachata, Chacha, Rock, Rumba, Salsa, Samba, Tango, Valse (lente & viennoise).

Nous avons organisé des moments conviviaux :

- 04/10/2024 : pot de bienvenue aux nouveaux
 - 16/11/2024 : buffet et soirée de pratique
 - 14/12/2024 : soirée de Noël ouverte à tous
 - 31/12/2024 : réveillon dansé
 - 25/01/2025 : soirée de nouvel an et galette offerte
 - 15/02/2025 : soirée de Saint-Valentin ouverte à tous
 - 05/04/2025 : soirée de Printemps ouverte à tous (à Latresne)
 - 14/06/2025 : journée des adhérents et soirée de fin de saison (à Daubèze)
- Saison 2025-2026 : reprise des cours mercredi 10 et jeudi 11 septembre 2025. Pourquoi pas vous ?**

Contacts : 06.17.24.22.48 / www.danseetvous33.wixsite.com/website ■

HARMONIE STRETCH ET DÉTENTE

Activité bien-être dans votre village

L'association HSD est toujours présente **salle Troquereau, le mercredi à 18h00, puis 19h20 et aussi le vendredi à 9h45.**



Venez vivre une séance gratuitement dès maintenant, il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre. Votre santé est précieuse, vous en êtes acteur et nous pouvons vous y aider.

Contacts : contact@assohsd.ovh ■

CULTURE ET LOISIRS

L'association "Culture et Loisirs" de l'Entre-Deux-Mers a organisé, le 5 avril dernier, son repas de gala dansant de printemps, comme à l'accoutumée. **90 personnes s'étaient données rendez-vous** dans une ambiance festive et gastronomique.



Le 26 mai dernier, nous avons visité Nérac, navigué sur une gabare au gré de la Baïse, tout en dégustant un bon repas.

Du 18 au 25 juin, nous sommes partis à la découverte de l'île de Malte, ses monuments, sa culture. Croisière, visite de l'île de Gozo.

Du 23 au 26 septembre, destination Marseille et sa région, visite guidée de la ville, de ses calanques, retour par les gorges du Tarn et le Mont Aigoual.

Contacts : Catherine Auboin : 06.23.29.39.28 / Dany et Francis Garcia : 06.80.26.86.72 / Serge Pinaud : 06.80.34.32.19 / cultureloisirs33360@yahoo.com ■

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Si vous souhaitez renouveler votre vestiaire, ou celui de vos enfants, vendre ou acheter et réaliser de très bonnes affaires, rendez-vous à la salle polyvalente pour la **bourse aux vêtements saison automne / hiver 2025**.

La bourse se déroulera en deux temps, tout d'abord la bourse pour enfants, ados et puériculture puis celle pour adultes.

Du 2 au 5 octobre : bourse enfants/ados et puériculture

Vous pouvez déposer pour la vente, vêtements, chaussures (2 paires par liste), accessoires, articles de puériculture, jeux d'éveil.

- dépôts le 2 octobre de 13h00 à 18h00 et le 3 octobre de 9h00 à 12h00.

- vente le samedi 4 octobre de 9h30 à 18h30 en continu et le dimanche 5 octobre de 10h00 à 12h30.

- retrait des invendus le 7 octobre de 16h30 à 19h00.

Du 16 au 19 octobre : bourse adultes

Nous acceptons vêtements, chaussures (2 paires par liste), sacs, ceintures, foulards, accessoires, bijoux fantaisie.

- dépôt le 16 octobre de 13h00 à 18h00 et le 17 octobre de 9h00 à 12h00.

- vente le samedi 18 octobre de 9h30 à 18h30 et le dimanche 19 octobre de 10h00 à 12h30.

- retrait des invendus le 21 octobre de 16h30 à 19h00.

Vous pourrez déposer deux listes de 15 articles chacune par famille et par bourse. Elles seront établies sur place lors du dépôt. De plus un montant forfaitaire de 1,50€ par liste ainsi que 10% du montant des ventes seront prélevés au bénéfice de l'association.

Afin de proposer une bourse de qualité, qui s'inscrit tout à fait dans le principe de l'économie circulaire et de la vente de seconde main, **nous sommes très vigilantes quant à l'état et la propreté des articles déposés.**

Les bénéfices réalisés sont reversés aux associations camblanaises dédiées aux enfants ainsi qu'aux écoles et permettent également d'offrir des "Chèques Lire" à la médiathèque.

Les bénévoles de la bourse aux vêtements seront présentes au forum des associations et vous donnent rendez-vous à la rentrée.

Contacts : Monique Chataignat 06.88.67.08.80 / Maryse Dumon 06.86.04.51.55 / bourseauxvetements.camblanasetmeynac@orange.fr ■

agenda



LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

AOÛT

DU 1^{ER} AU 8 AOÛT

■ Séjour rencontre de jeunes du jumelage Camblanes/Nussdorf au Mouleau.

SEPTEMBRE

LUNDI 1^{ER} SEPTEMBRE

■ Rentrée scolaire. Petit déjeuner offert par l'association "La P'tite Récré", place des Jumelages (devant la salle polyvalente).

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

■ Forum des associations et des acteurs économiques, de 9h00 à 13h00, dans la cour de l'école élémentaire.

■ 3^{ème} édition du challenge Interclubs, de 14h00 à 17h00, dans la cour de l'école élémentaire / salle polyvalente.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

■ "Bien Vivre avec un Handicap" (BVH), animations et rallye caritatif de 10h00 à 21h00, à la salle polyvalente.

OCTOBRE

SAMEDI 4 OCTOBRE

■ Accueil des nouveaux habitants, à 10h30 à la mairie, salle du Conseil.

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 OCTOBRE

■ Bourse aux vêtements enfants / ados à la salle polyvalente.

SAMEDI 11 OCTOBRE

■ Anniversaire du marché municipal - place de la mairie, de 8h30 à 13h00. Animations musicales - tombola avec des bons cadeaux à gagner.

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 OCTOBRE

■ Bourse aux vêtements adultes à la salle polyvalente.

NOVEMBRE

1^{ER} ET 2 NOVEMBRE

■ La Belle Brocante Antiquités dans la salle polyvalente. Ouverture au public de 9h00 à 18h00.

SAMEDI 8 NOVEMBRE

■ Bourse aux jouets, organisée par "La P'tite Récré", à la salle polyvalente.

MARDI 11 NOVEMBRE

■ Commémoration de la Victoire et de la Paix, au monument aux Morts, place de Verdun, à 12h00.

VENDREDI 28 NOVEMBRE

■ Concert "Irish Mass" par le "Chœur Entre deux Aïrs" et les "Dames de Chœur", à 20h30 dans l'église Sainte-Eulalie de Camblanes et Meynac

ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ MUNICIPAL

La municipalité invite les Camblanais et Meynacais à célébrer l'anniversaire du marché hebdomadaire

LE SAMEDI 11 OCTOBRE.

Animations musicales, tombola avec des bons cadeaux à gagner.

LES LYRIQUES UN ÉVÉNEMENT À PART DANS L'ENTRE-DEUX-MERS



Le festival lyrique des Portes de l'Entre-Deux-Mers, dont l'objectif est de démocratiser l'opéra, s'est tenu à Camblanes et Quinsac les 4 et 5 juillet dernier. Des artistes de renommée internationale y ont interprété des œuvres de l'opéra romantique de compositeurs tels que

Tchaïkovski, Saint-Saëns, Verdi, Puccini, Rossini et Massenet.

Parmi les artistes programmés figuraient Anastasia Sanja (Mezzo de l'année), Simone Piazzola (Grand prix de Maria Calas à Monaco), Greta Lirussi, Dario Russo, Davide Piaggio et Léa Frouté de l'Opéra de Bordeaux, accompagnés au piano par Giuseppe Vacarro.

L'organisateur du festival, André Taris, ancien chanteur lyrique, explique que ces artistes apprécient de rencontrer un public plus large en dehors des opéras traditionnels.

Le festival, qui existe depuis 24 ans, vise à partager la richesse de l'art lyrique avec le plus grand nombre, en mettant l'accent sur l'émotion plutôt que sur l'élitisme souvent associé à cette discipline. André Taris souligne également l'attrait du territoire et l'accueil chaleureux qui fidélisent les artistes.



INTRAMUROS POUR VOUS TENIR AU COURANT DE L'ACTUALITÉ LOCALE

En téléchargeant sur votre téléphone l'application via le QR code ci-contre, vous aurez accès à toute l'actualité de la commune de Camblanes et Meynac.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur www.camblanes-et-meynac.fr
Contact 05.57.97.16.90 - www.facebook.com/camblanesetmeynac - www.intramuros.org

